

RCS : LILLE METROPOLE

Code greffe : 5910

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LILLE METROPOLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 01057

Numéro SIREN : 347 384 570

Nom ou dénomination : BOULANGER

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 27160

2022 S 027160

CG

DGFIP N° 2050 2020

① **BILAN - ACTIF**

Designation de l'entreprise : SA BOULANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : Avenue de la Motte		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le : 31122020						
		N-1 : 31122019						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (I)	AI	18 290 859	AI	10 289 982	8 000 877	7 620 877
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	70 126 072	AK	46 412 719	23 713 353	25 581 742
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	15 647 034	AO		15 647 034	15 647 034
		Constructions	AP	93 335 437	AQ	77 455 744	15 879 693	17 036 750
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 753 976	AS	9 965 835	788 141	1 039 238
		Autres immobilisations corporelles	AT	307 416 824	AU	240 309 426	67 107 399	70 988 387
		Immobilisations en cours	AV	5 268 198	AW		5 268 198	4 152 388
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CI			
		Autres participations	CU	6 555 585	CV	1 600 474	4 955 111	4 987 749
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF	1 450 135	BG		1 450 135	1 450 135
		Autres immobilisations financières *	BI	5 208 861	BI		5 208 861	5 035 715
TOTAL (II)		BJ	534 052 980	BK	386 034 180	148 018 801	153 540 013	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	371 019 243	BU	2 094 030	368 925 213	339 650 960
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 417 935	BW		2 417 935	4 215 705
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	47 310 047	BY	284 689	47 025 358	37 430 235
		Autres créances (3)	BZ	1 178 860 736	CA	1 202 221	1 177 658 515	381 601 996
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
Disponibilités		CF	38 716 509	CG		38 716 509	31 068 466	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 393 727	CI		15 393 727	15 848 004	
	TOTAL (III)	CI	1 653 718 197	CK	3 580 940	1 650 137 257	809 815 366	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	2 187 771 177	IA	389 615 120	1 798 156 058	963 355 379	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 6 306 156		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations	Stocks :			Créances :			

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 611 564)	DA	40 611 564	40 611 564
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 700 766	12 700 766
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 061 157	4 061 157
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EI ☐)	DG		
	Report à nouveau	DH	166 607 699	100 031 727
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	89 895 678	66 575 972
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	24 678 964	23 393 077
	TOTAL (I)	DI	338 555 828	247 374 262
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	63 484 680	47 485 445
	Provisions pour charges	DQ	3 283 075	3 184 338
	TOTAL (III)	DR	66 767 755	50 669 783
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DI		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 248	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	73 201 242	39 042 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	46 760 350	24 438 145
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	987 942 857	353 033 700
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 442 450	105 030 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 066 359	4 295 380
	Autres dettes	EA	8 963 733	5 956 191
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	136 421 235	133 514 428
TOTAL (IV)	EC	1 392 832 474	665 311 334	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 798 156 058	963 355 379	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	EB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	IG	1 346 072 124	640 873 189
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	IH	34 248		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER				Néant ☐ *					
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 190 967 946	FB	780 803	FC	3 191 748 750	2 644 459 493	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services*} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	214 791 980	FH		FI	214 791 980	185 788 498	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	3 405 759 926	FK	780 803	FL	3 406 540 729	2 830 247 991	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 515 602	502 461	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	92 718 847	88 220 340	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 308 622	1 766 532	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 504 083 800	2 920 737 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 448 467 505	2 013 666 202	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(28 584 625)	(25 294 498)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	452 988 730	375 485 089	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	41 681 184	37 202 860	
	Salaires et traitements *					FY	268 499 426	253 024 720	
	Charges sociales (10)					FZ	114 646 754	107 645 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{- dotations aux amortissements *} \\ \text{- dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	35 263 267	30 577 169
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	3 444 206	3 380 927
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	51 644 172	42 819 039	
	Autres charges (12)					GE	1 348 619	1 962 681	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 389 399 239	2 840 469 563
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	114 684 562	80 267 761	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	5 677 023	4 417 902	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	34 429	24 095	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	17 410	127 799	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 662 344	11 782 148	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	217 366	9 419	
	Différences positives de change					GN	529	3 205	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP	11 897 650	11 922 571	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		217 366	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	553 561	462 323	
	Différences négatives de change					GS	17 045	12 613	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	570 607	692 302	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 327 043	11 230 268	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	131 654 199	95 891 836	

Designation de l'entreprise SA BOULANGER				Néant ☐			
				Exercice N	Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 375 991	3 042 134	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	109 394	592 815	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	7 125 879	13 630 621	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	9 611 264	17 265 569	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HIE	917 207	1 013 900	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HIF	1 102 503	7 435 085	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	10 578 366	8 474 893	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			III	12 598 076	16 923 877	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(2 986 812)	341 692	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ	20 442 689	15 806 493	
Impôts sur les bénéfices *			(X)	IIK	18 329 020	13 851 062	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 531 269 737	2 954 343 366	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IIM	3 441 374 059	2 887 767 393	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	89 895 678	66 575 972	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		697 271
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	1 756 456	2 616 866
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	64 157	425 944
			- Crédit-bail immobilier		HQ	2 501 632	2 530 703
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIH	1 350 734	1 083 310
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	16 806	127 799
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	546	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	1 818 413	288 946
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	52 570 736	47 391 556
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	2 006 499	587 403
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	202 319	240 422
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9				
	dont cotisations facultatives Madelin A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels			12 598 076	9 611 264		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures	Produits antérieurs		
	Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs			1 350 734	1 756 456		

BOULANGER
SA AU CAPITAL DE 40 611 564 Euros
SIEGE SOCIAL : LE HUB – 1 AVENUE DE LA MOTTE
59810 LESQUIN

347 384 570 RCS LILLE METROPOLE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 22 avril 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN,
LE VINGT DEUX AVRIL,
A DIX –SEPT HEURES.

Les Actionnaires de la Société se sont réunis à huis clos en Assemblée Générale ordinaire grâce aux moyens de visioconférence mis en place par la Société, sur la convocation en date du 12 avril 2021 qui leur a été faite par le Conseil d'Administration.

La validité de la réunion de l'Assemblée Générale notamment appelée à statuer sur l'approbation des comptes tenue en visioconférence est posée, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de COVID-19, par l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020.

Il a été fait le point sur les présences et chacun des membres de l'Assemblée s'est identifié en ouverture de la réunion.

Monsieur Etienne HUREZ, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Etienne HUREZ représentant également l'actionnaire ayant le plus grand nombre de titres donnant droit de vote, il n'est pas procédé à la désignation d'un scrutateur.

Madame Emilie CIMENTI est désignée Secrétaire de séance par les membres du bureau.

Le bureau, ainsi constitué, certifie que le quorum requis par la loi et les statuts est atteint. L'Assemblée est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer.

Monsieur le Président constate également que :

Sont présents / absents & excusés :

Commissaires aux Comptes	Convoqué par	Présent	Absent & Excusé
EY AUDIT SAS, Représenté par Sandrine LEDEZ	Lettre en date du 15 avril 2021	X	En VisioConférence
PWC AUDIT SAS, Représenté par ~~Philippe AERTS~~ Nicolas Wilfert	Lettre en date du 15 avril 2021	X	En VisioConférence

Sont présents / absents & excusés :

Représentants du Comité Social et Economique Central	Convoqué par	Présent	Absent & Excusé
Monsieur Damien HUET	Lettre en date du 15 avril 2021		X
Madame Dominique HUZLER	Lettre en date du 15 avril 2021	En VisioConférence	

Monsieur Daniel KESSLER	Lettre en date du 15 avril 2021	En JirioGefence
Monsieur Stéphane SOURDET	Lettre en date du 15 avril 2021	En JirioGefence

Monsieur le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des Actionnaires les documents prévus par la loi.

Monsieur le Président déclare, par ailleurs, que l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe, les rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux comptes ainsi que la liste des Actionnaires ont été tenus à la disposition des Actionnaires au siège social à compter de la convocation et qu'aucune demande de consultation ou d'envoi de documents dans les formes et conditions prévues par la loi n'est parvenue à la Société dans les délais impartis.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

À titre ordinaire

- lecture des Rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice au 31 décembre 2020 ;
- examen et approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 ;
- affectation du résultat ;
- quitus aux Administrateurs ;
- constat de la démission d'un Administrateur ;
- autorisation, s'il y a lieu, des conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du code de commerce ;
- rémunération de l'activité des Administrateurs ;
- questions diverses : point sur la marche des affaires ;
- pouvoir pour les formalités.

oo oo oo oo oo

Monsieur le Président donne lecture à l'Assemblée des rapports du Conseil d'Administration et des rapports de Commissariat.

Puis, Monsieur le Président ouvre la discussion. Le Président répond aux questions et donne des précisions complémentaires puis, les Actionnaires s'étant déclarés suffisamment informés, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

A TITRE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après présentation des rapports du Conseil d'Administration et lecture du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels ainsi que le bilan de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice de 89 895 678 Euros.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance de la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

En dividendes	89 895 678 Euros
TOTAL	89 895 678 Euros

En conséquence, le dividende distribué au titre de l'exercice 2020 s'élève à 89 895 678 Euros, soit la somme de 30,99 Euros environ par action.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président du Conseil d'Administration, délègue au Directeur Général les pouvoirs nécessaires à la fixation de la date de mise en paiement de ce dividende.

Ce dividende est complété d'une somme de 20 104 322 Euros, prise sur le compte de report à nouveau bénéficiaire pour verser un dividende total de 110 000 000 Euros aux Actionnaires, soit la somme de 37,92 Euros environ par action.

Après cette opération, le compte de report à nouveau est toujours bénéficiaire pour une somme de 146 503 377 Euros et la société présente des capitaux propres positifs et d'un montant au moins égal à la moitié du capital social.

En application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que le montant des dividendes par action mis en paiement au titre des trois exercices précédents ainsi que l'abattement correspondant a été le suivant :

	Dividendes	Abattement
2017	10,34 €	4,14 €
2018	10,34 €	4,14 €
2019	0	0

La résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice social clos le 31 décembre 2020.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : CONSTAT DE LA DEMISSION D'UN ADMINISTRATEUR

L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance de la volonté de Monsieur Bertrand Cunaud de démissionner de son mandat d'Administrateur, en prend acte et le remercie pour son action au sein du Conseil et son accompagnement de la Société.

Il n'est pas procédé à la nomination d'un nouvel administrateur.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L. 225-38 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et statuant sur ce rapport, déclare approuver les termes de ce rapport et les conventions qui y sont énoncées.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : REMUNERATION DE L'ACTIVITE DES ADMINISTRATEURS

Depuis la loi Pacte, la notion de jetons de présence a été supprimée et remplacée par celle de rémunération de l'activité des Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant de l'enveloppe de rémunération des administrateurs à cinquante mille euros (50 000) € par exercice.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : QUESTIONS DIVERSES

POINT SUR LA MARCHE DES AFFAIRES

L'Assemblée Générale, en tant que de besoin, donne acte au Président et au Directeur Général de l'information faite sur la marche des affaires en début de séance et des informations reprises dans le rapport de gestion.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION : POUVOIRS POUR LES FORMALITES

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes en vue d'accomplir toutes les formalités légales de dépôt et de publicité.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture, par les membres du bureau.

Le Président

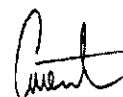
Etienne HUREZ



par le DG,
Pierre Emmanuel
DESCHAMPS

Le Secrétaire

Emilie CIMENTI



BOULANGER SA

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
S.A.S. au capital de € 2.510.460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

ERNST & YOUNG AUDIT
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
S.A.S à capital variable
344 366 315 R.C.S Nanterre

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2020)

A l'assemblée générale de la société

BOULANGER SA
AV DE LA MOTTE
59810 LESQUIN

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BOULANGER SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de garantie tel que décrit dans le paragraphe « 6. Provisions pour risques et charges » de la note « II. Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les estimations des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Lille, le 7 avril 2021

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes followed by a large, sweeping loop at the bottom.

Nicolas Wilfart

ERNST & YOUNG AUDIT

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop at the top and a long, horizontal stroke extending to the right.

Sandrine Ledez

① **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2020

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12							
Adresse de l'entreprise : Avenue de la Motte		Durée de l'exercice précédent * 12							
Numéro SIRET * 3 4 7 3 8 4 5 7 0 0 2 0 1 7		Neant ☐ *							
		Exercice N, clos le : 31122020							
		N-1 : 31122019							
		Net 4							
		Net 4							
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC					
		Fonds commercial (1)	AI	18 290 859	AI	10 289 982	8 000 877	7 620 877	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	70 126 072	AK	46 412 719	23 713 353	25 581 742	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AI		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	15 647 034	AO		15 647 034	15 647 034	
		Constructions	AP	93 335 437	AO	77 455 744	15 879 693	17 036 750	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 753 976	AS	9 965 835	788 141	1 039 238	
		Autres immobilisations corporelles	AT	307 416 824	AU	240 309 426	67 107 399	70 988 387	
		Immobilisations en cours	AV	5 268 198	AW		5 268 198	4 152 388	
		Avances et acomptes	AX		AY				
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
			Autres participations	CU	6 555 585	CV	1 600 474	4 955 111	4 987 749
			Créances rattachées à des participations	BI		BC			
			Autres titres immobilisés	BD		BE			
			Prêts	BF	1 450 135	BC		1 450 135	1 450 135
			Autres immobilisations financières *	BI	5 208 861	BI		5 208 861	5 035 715
TOTAL (II)		BJ	534 052 980	BK	386 034 180	148 018 801	153 540 013		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT	371 019 243	BU	2 094 030	368 925 213	339 650 960	
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 417 935	BW		2 417 935	4 215 705	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	47 310 047	BY	284 689	47 025 358	37 430 235	
		Autres créances (3)	BZ	631 087 090	CA	1 202 221	629 884 869	381 601 996	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE				
Disponibilités		CF	38 716 509	CG		38 716 509	31 068 466		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	15 393 727	CI		15 393 727	15 848 004		
	TOTAL (III)	CJ	1 105 944 551	CK	3 580 940	1 102 363 611	809 815 366		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1 639 997 531	IA	389 615 120	1 250 382 412	963 355 379		
Renvois : (1) Dont droit au bail 6 306 156		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP		(3) Part à plus d'un an : CR					
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER			Neant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 40 611 564)	DA	40 611 564	40 611 564
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	12 700 766	12 700 766
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	4 061 157	4 061 157
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	166 607 699	100 031 727
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	89 895 678	66 575 972
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	24 678 964	23 393 077
	TOTAL (I)	DL	338 555 828	247 374 262
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	63 484 680	47 485 445
	Provisions pour charges	DQ	3 283 075	3 184 338
	TOTAL (III)	DR	66 767 755	50 669 783
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	34 248	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	73 201 242	39 042 703
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	46 760 350	24 438 145
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	440 169 212	353 033 700
	Dettes fiscales et sociales	DY	133 442 450	105 030 787
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	6 066 359	4 295 380
	Autres dettes	EA	8 963 733	5 956 191
Compte regul	Produits constatés d'avance (4)	EB	136 421 235	133 514 428
TOTAL (IV)	EC	845 058 829	665 311 334	
	Ecarts de conversion passif *	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 250 382 412	963 355 379	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	798 298 478	640 873 189
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	34 248		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER							Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 190 967 946	FB	780 803	FC	3 191 748 750	2 644 459 493	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	214 791 980	FI		FI	214 791 980	185 788 498	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 405 759 926	FK	780 803	FL	3 406 540 729	2 830 247 991	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	1 515 602	502 461	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	92 718 847	88 220 340	
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 308 622	1 766 532	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 504 083 800	2 920 737 324
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	2 448 467 505	2 013 666 202	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(28 584 625)	(25 294 498)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	452 988 730	375 485 089	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	41 681 184	37 202 860	
	Salaires et traitements *					FY	268 499 426	253 024 720	
	Charges sociales (10)					FZ	114 646 754	107 645 376	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	35 263 267	30 577 169
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	3 444 206	3 380 927
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	51 644 172	42 819 039	
	Autres charges (12)					GE	1 348 619	1 962 681	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 389 399 239	2 840 469 563
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	114 684 562	80 267 761	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	5 677 023	4 417 902	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	34 429	24 095	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	17 410	127 799	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	11 662 344	11 782 148	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	217 366	9 419	
	Différences positives de change					GN	529	3 205	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	11 897 650	11 922 571	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		217 366	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	553 561	462 323	
	Différences négatives de change					GS	17 045	12 613	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	570 607	692 302	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	11 327 043	11 230 268	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	131 654 199	95 891 836	

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER				Néant ☐ *															
		Exercice N		Exercice N-1															
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 375 991	3 042 134															
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	109 394	592 815															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	7 125 879	13 630 621															
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 611 264	17 265 569															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	917 207	1 013 900															
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 102 503	7 435 085															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	10 578 366	8 474 893															
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 598 076	16 923 877															
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 986 812)	341 692															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IJJ	20 442 689	15 806 493															
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	18 329 020	13 851 062															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		ILL	3 531 269 737	2 954 343 366															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	3 441 374 059	2 887 767 393															
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	89 895 678	66 575 972															
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIO																	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IHY		697 271															
		IG	1 756 456	2 616 866															
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	64 157	425 944															
		HQ	2 501 632	2 530 703															
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	1 350 734	1 083 310															
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	16 806	127 799															
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	546																
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	1 818 413	288 946															
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC																	
		RD																	
	(9) Dont transferts de charges	A1	52 570 736	47 391 556															
	(10) Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2																	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	2 006 499	587 403															
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	202 319	240 422															
	(13) Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8																		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels</td> <td>12 598 076 9 611 264</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels					Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	12 598 076 9 611 264			
Exercice N																			
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels	12 598 076 9 611 264																		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs</td> <td>1 350 734 1 756 456</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>				Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs					Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 350 734 1 756 456				
Exercice N																			
Charges antérieures	Produits antérieurs																		
Cf. état 2053-Détail des produits et charges sur ex. antérieurs	1 350 734 1 756 456																		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Le bilan de l'exercice présente un total de 1 250 382 412 €.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 3 531 269 737 € et un total charges de 3 441 374 059 €, dégageant ainsi un résultat de 89 895 678 €.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une durée de 12 mois.

I. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Ouvertures et fermetures de magasins

Sur l'exercice 2020, la société a procédé à l'ouverture de 4 magasins et au transfert de 1 magasin existant. Le développement avec EX&CO se poursuit avec l'ouverture, en 2020, de 9 magasins franchisés.

Partenariat Auchan et Leroy Merlin

Au cours de l'exercice 2020, la société a poursuivi son implantation dans des « shop in shop » dans des magasins Auchan et Leroy Merlin. Au 31/12/2020 il existe 2 shop in shop à Auchan Beauvais et à Auchan Dury et un shop in shop dans le magasin Leroy Merlin d'Arras.

Crise du COVID 19

La pandémie de Covid-19 et les mesures prises par les différents gouvernements afin de lutter contre celle-ci n'ont pas impacté de manière significative les résultats de l'activité de la société au cours de l'exercice 2020.

En effet, même si la fermeture des magasins a entraîné une réduction significative du chiffre d'affaires sur les périodes de confinement, la société a déployé une activité de click & collect et a accéléré ses activités Web. Grâce à ces mesures ainsi qu'au recentrage des consommateurs sur l'équipement de la maison, le chiffre d'affaires perdu durant les périodes de confinement a pu être compensé.

La société, via le groupe United.b, a, par ailleurs, pu bénéficier d'aides de l'Etat et/ou de ses bailleurs mais leurs impacts ne sont pas significatifs sur le compte de résultat de 2020.

II. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

PRINCIPES GENERAUX ET REMARQUES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le Plan Comptable Général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- indépendance des exercices.

METHODES COMPTABLES

1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les fonds commerciaux figurent au bilan à leur valeur d'origine ou à leur valeur réévaluée (réévaluation légale de 1976), et n'ont pas été amortis.

S.A. BOULANGER

Les fonds créés après 1976 n'apparaissent pas au bilan.

Les logiciels informatiques sont immobilisés et amortis sur leur durée d'utilité de 3 ans.

Détail des droits au bail et fonds commerciaux

SITE (€)	DATE DE MISE EN SERVICE	VALEUR D'ACQUISITION
DROIT AU BAIL		
CAMBRAI	01/01/1995	24 239,39
DOUAI	01/01/1995	41 313,68
BELFORT	09/10/2000	114 336,76
NIORT	23/12/2013	250 000,00
PARIS-OPERA	21/10/2015	3 004 200,00
PARIS-BAUGRENELLE	01/01/2016	533 573,53
STRASBOURG	09/01/1989	670 775,83
VITROLLES	01/01/1990	47 716,54
BOURG EN BRESSE	16/08/2017	90 000,00
PARIS Italie 2	30/11/2017	200 000,00
ROUEN	27/04/2018	450 000,00
PARIS PASSY	22/03/2019	500 000,00
TOULON (CUISINE)	01/01/2020	380 000,00
SOUS/TOTAL		6 306 155,73
FONDS COMMERCIAUX		
ROANNE	01/01/1995	69 688,41
DISTRIBUTION ANTENNE SERVICE	01/01/1995	137 345,89
LIMONEST	01/01/1995	103 665,33
VANNES	31/08/1994	183 701,07
ST BRIEUC	31/08/1994	45 734,71
LE MANS	01/01/2001	830 847,14
PLAN DE CAMPAGNE	01/01/2005	162 756,81
PARIS-BAUGRENELLE	01/01/2016	60 979,61
PARIS PASSY	22/03/2019	100 000,00
MERIGNAC	01/01/2014	1,00
MONTMARTRE	26/08/2019	1,00
SOUS/TOTAL		1 694 720,97
TOTAL		8 000 876,70

Immobilisations Informatiques

En 2020 a été menée une revue des durées d'amortissements des projets informatiques. L'ère de la digitalisation que nous vivons nécessitant des mises en production rapides de nouveaux outils et des mises à jour continues pour faire face l'évolution constante du marché et des modes de consommations plus que jamais orientés vers le multicanal, les durées d'amortissement pratiquées sont désormais d'une durée maximale de 3 ans et certains plans d'amortissements ont été modifiés pour un impact au 31/12/2020 d'un amortissement complémentaire de 2,5M€.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charge.

S.A.BOULANGER

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle (composants) sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Un plan d'amortissement propre à chaque composant est appliqué en fonction du taux ou du mode d'amortissement qui lui sont spécifiques.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les dépenses ultérieures relatives au remplacement ou au renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct venant en remplacement de l'actif renouvelé.

Les immobilisations sont amorties à partir de la date de mise en service du bien sur leur durée réelle d'utilisation, en moyenne elles s'établissent comme suit :

Gros-œuvre, charpentes, ossatures, bardage métallique	25 ans
Couverture, isolation	20 ans
VRD, espaces verts	15 ans
Etanchéité, portes, volets, serrures	10 ans
Peintures extérieures, menuiserie alu, vitres, portes automatiques	8 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 8 ans
Autres immobilisations	3 à 5 ans

Le mode d'amortissement linéaire a été retenu.

Lorsque le bien amortissable est susceptible d'ouvrir droit au régime fiscal de l'amortissement dégressif et/ou lorsque les durées d'usage pratiquées dans la profession sont inférieures aux durées d'utilité, la société constate des amortissements dérogatoires.

La dotation aux amortissements dérogatoires sur l'exercice est de 5 753 K€. et la reprise sur amortissements dérogatoires est de 4 468 K€.

Au 31/12/2020, la provision pour amortissements dérogatoires s'élève à 24 679 K€.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation chaque fois que les événements ou changements significatifs de circonstances indiquent que les valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables. Pour la réalisation de ces tests, les actifs sont regroupés en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). L'Unité Génératrice de Trésorerie est le plus petit groupe d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes de celles générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. L'UGT retenue par la société est le magasin. Les actifs de support sont réalloués aux UGT.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif de l'UGT à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés sur la base des budgets établis sur 3 ans assortis d'une valeur terminale par application d'un taux de croissance constant.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable des actifs de l'UGT excède la valeur recouvrable calculée. Elles sont comptabilisées en charges dans le résultat exceptionnel.

Au 31 décembre 2020, une provision pour dépréciation d'un montant de 3 574 K€ est comptabilisée dans les comptes.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Une dépréciation des titres de participation est constatée lorsque la valeur des titres est inférieure à la quote-part de situation nette de la société et que les perspectives à 3 ans ne permettent pas de revenir à une situation positive.

4. STOCKS

Les stocks sont évalués au dernier Prix d'Achat. Considérant la rotation rapide des stocks et leur caractère déflationniste, la valeur nette obtenue est similaire à celle qui aurait résulté de l'application de la méthode FIFO.

Aux termes de l'article 321-19 du règlement n°99-03 du CRC relatif au Plan Comptable Général et conformément à la première application du Règlement CRC 2004-06 du 23 novembre 2004, la valorisation de stocks incorpore le taux d'escompte et le transport sur achat jusqu'au magasin et ce depuis le 1er janvier 2005.

Depuis le 1er janvier 2012, la valorisation des stocks n'incorpore plus de services distincts.

Les dépréciations correspondent à la perte de valeur des stocks défraichis et aux valeurs des stocks décotés calculées par ligne de produits selon l'ancienneté des produits.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les dépréciations sont obtenues en appliquant aux références en stock les taux de perte réelle historiquement constatés. Ces taux sont connus selon l'analyse de l'écoulement des références en stock aux clôtures précédentes pour lesquelles les 24 mois de ventes suivants sont pleinement connus. La somme des marges sur ventes cumulées négatives des références est ramenée à la valeur en stock de leur groupe de marchandise d'appartenance.

Cette analyse se réalise selon l'ancienneté des produits connue grâce à la date de dernière réception.

Au 31/12/2020, la valeur nette des stocks se décomposent comme suit :

en K€	31/12/2020	31/12/2019
Valeur Brute		
Marchandises	370 126	341 426
Pièces détachées	-	98
Cuisines	893	911
Total	371 019	342 435
Dépréciation		
Marchandises	2 094	2 783
Pièces détachées		
Cuisines		
Total	2 094	2 783
Valeur Nette		
Marchandises	368 032	338 643
Pièces détachées	-	98
Cuisines	893	911
Total	368 925	339 651

5. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leurs valeurs nominales.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, aucune dépréciation sur les créances clients n'est comptabilisée en fonction du retard des règlements.

Seules les créances qui présentent des risques de non-recouvrement font l'objet d'une dépréciation selon l'ancienneté de la créance et le risque encouru.

6. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision pour risques et charges est comptabilisée lorsque la société a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers résultant d'un événement passé, dont le montant peut être estimé de manière suffisamment fiable et dont il est probable que l'extinction se traduira par une sortie de ressources.

Provisions pour litiges

Les provisions pour litiges sont constituées dans le respect des principes comptables. Les risques sont évalués sur la base des demandes reçues des tiers et des actions en défense de la société.

Provision pour garantie

Certaines marchandises sont assorties d'une garantie d'une durée maximale de 36 mois (60 mois pour certains accessoires). Pour ces produits, une provision pour garantie est constatée lors de la vente. Depuis le 1^{er} janvier 2017, cette provision est calculée sur la base

- des coûts de garantie historiquement constatés par ligne de métier
- du CA réalisé et restant à garantir à la clôture
- de la probabilité de survenance des coûts de réparations

De plus, depuis le 1^{er} janvier 2017, un retraitement est opéré pour ne déduire du résultat fiscal qu'une quote-part de cette provision. La partie non déductible correspond principalement aux frais de main d'œuvre et frais généraux des magasins et des centres de réparation.

7. CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises et les ventes de services aux clients.

8. NOTION DE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant, se rattachant aux activités ordinaires, sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

9. IMPOT SUR LES BENEFICES

La société est membre de l'intégration fiscale du groupe United.b. La société tête de groupe de l'intégration fiscale United.b SA, en tant que seule redevable de l'impôt, comptabilise la dette d'impôt vis-à-vis du Trésor Public. Les filiales membres de l'intégration fiscale déterminent et comptabilisent l'impôt comme si elles étaient imposées séparément, et inscrivent en compte courant leur dette d'impôt envers la société mère.

III. NOTES SUR LE BILAN
1. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

SOCIETES	CAPITAL	Capitaux propres autres que le capital	Quote part de capital détenu en %	Valeur d'inventaire des titres détenus (Provision)	RESULTAT NET	CHIFFRE D'AFFAIRES NET
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la Société astreinte à la publication.						
<i>FILIALES (50 % au moins du capital détenu par la Société)</i>						
S.A. ARATUBA DE BOELE LASN 1083 HJ 1008B AMSTERDAM	50 000	-72 482	100%	1 600 474 (1 600 474)	nc	
SCI CYCAS Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-19 307	99,90%	1 302 407	-19 307	
SCI OLIVEA Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-13 852	99,90%	665 104	-13 852	
SCI ATOUT PARC Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	100	364 520	99,00%	504 394	397 462	2 577 321
SCI MERIGNAC Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	160	5 284 189	99,9875%	160	5 282 854	6 500 423
BOULANGER France SA Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	37 000	2 524	99,9%	70 430	1 150	
SCI TECHNOCITE Avenue de la Motte 59810 LESQUIN	1 000	-1 317	99,0%	990	-1 317	
C. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX concernant les autres filiales et participations						
FILIALES						
Participations françaises				1 411 625		
Participations Boulanger Espagne				1 000 000		

2. AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Cette rubrique est représentée principalement par les dépôts et cautionnements.

3. PRODUITS A RECEVOIR

S.A.BOULANGER

en K€	2020	2019
Clients - Factures à établir	1,920	1,034
Ristournes à recevoir	189,878	135,150
Personnel	13	16
Organismes sociaux	392	392
Etat	1,098	
Assurances - Indemnités à recevoir	246	515
Total	193,547	137,107

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

en K€	2020	2019
Marchandises facturées non reçues	57	340
Honoraires	48	441
Locations mobilières, immobilières et charges locatives	11,204	11,560
Entretien matériel informatique	1,309	1,639
Location matériel informatique	865	275
Publicité	1,661	1,228
Droit d'entrée	77	156
Divers autres	173	209
Total	15,394	15,848

5. CHARGES A PAYER

en K€	2020	2019
Intérêts courus		
Intérêts / Participation		
Fournisseurs - Factures non parvenues	123,287	109,650
Congés payés	22,095	20,546
Participation des salariés	20,443	15,806
Salaires à payer	7,495	4,950
Déplacements à payer	31	17
Organismes sociaux - Charges à payer	16,577	14,081
Etat - Charges à payer	960	730
RRR à accorder		
Total	190,888	165,780

6. PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits constatés d'avance représentent la quote-part des ventes de contrats d'extension de garantie non définitivement acquise au titre de l'exercice, compte tenu des risques de mise en œuvre de ces garanties dans le temps.

Sur la vente des extensions de garantie, 15% sont constatés en résultat à la signature pour couvrir les frais de commercialisation. Le solde est comptabilisé en produit constaté d'avance pour 126 M€ et est repris linéairement en résultat sur la durée du contrat.

Au 31/12/2020, les PCA représentent 136,4 M€.

7. FONDS PROPRES

Capital Social	Nombre d'actions composant le capital social	Valeur nominale (€)	TOTAL (€)
Au 1er janvier 2020	2,900,826	14	40,611,564
Augmentations			-
Diminutions			-
Au 31 décembre 2020	2,900,826	14	40,611,564

Les fonds propres passent de 247 374 K€ à 338 556 K€ soit une augmentation de 91 182 K€.
Cette variation s'analyse comme suit :

(en K€)	2019	Affectation Résultat	Dividendes	Diminution	Augmentation	2020
CAPITAL	40,612					40,612
PRIMES D'EMISSIONS	12,701					12,701
RESERVE LEGALE	4,061					4,061
AUTRES RESERVES	-					-
REPORT A NOUVEAU	100,031	66,576				166,608
RESULTAT	66,576	66,576			89,896	89,896
PROV REGLEMENTEES	23,393			4,468	5,753	24,678
TOTAL	247,374	-	-	4,468	95,649	338,556

Les provisions réglementées sont représentées par la provision pour amortissements dérogatoire.

8. PROVISIONS

Provisions Litiges

Les provisions litiges, couvrant des risques nés de litiges avec des tiers, s'élèvent au 31 décembre 2020 à 8 233 K€.

Provision Garantie

Les provisions Garantie s'élèvent à 42 690 K€ au 31 décembre 2020 contre 35 103 K€ au 31 décembre 2019.

Méthode de calcul de la provision des points CARTE PARTENAIRE

La provision carte partenaire est déterminée en utilisant les paramètres suivants :

Stock de points acquis et encore valables incluant les chèques émis en fin d'année

Taux d'utilisation obtenu à partir de l'observation de données historiques ajustées de l'expérience de la société. Ce taux s'établit à 70% au 31/12/2020.

Coût pour la société obtenu en retirant à la valeur faciale des points la TVA et la marge moyenne constatée.

La provision s'élève à 3 243 K€ en 2020 contre 3 136 K€ en 2019.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Détail du résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel de la société se compose principalement comme suit :

- Variation des provisions réglementées : charge nette de 1 285 K€
- Variation des provisions pour risques et charges : charge nette de 742 K€
- Dédits sur vente : produit net de 1 468 K€
- Moins-value sur cession d'actifs immobilisés : charge nette de 994 K€
- Variation des provisions exceptionnelles sur immobilisations : charge nette de 1 425 K€
- Autres charges et produits exceptionnels (pénalités, amendes et autres) : charge de 9 K€

Détail des transferts de charges

Les transferts de charges au 31/12/2020 correspondent principalement aux extensions de garanties pour 52,5 M€.

V. AUTRES INFORMATIONS**1. EFFECTIF au 31/12**

	au 31/12/2020	au 31/12/2019
Ouvriers/employés	8.024	6.876
Agents maîtrise	267	267
Cadre	1.291	1.254
TOTAL	9,582	8,397

2. TABEAU DE REPARTITION DE L'IMPOT

Répartition (K€)	Résultat comptable avant impôt	Impôt théorique	Impôt théorique / différence fiscalo comptables	Impôt théorique retraité	Crédit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	131 654	- 42 077	2 125	- 44 202	1 020	88 475
Résultat exceptionnel	- 2 987	955	826	128	-	- 2 859
Participation des salariés	- 20 443	6 534	1 482	5 052	-	- 15 391
Report déficitaires		-	19 671	19 671		19 671
Résultat	108 224	- 34 588	- 15 238	- 19 351	1 020	89 896

3. ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

En K€	Base	Impôt
Alègements futurs		
Différences fiscal-comptables		
- Charges à payer déductible l'année de leur règlement	31 669	10 121
- Provision pour risques et charges non déductibles	14 786	4 725
Reports déficitaires	117 699	37 617
Accroissements futurs		
Provisions réglementées		
- Amortissements dérogatoires	24 679	7 887

4. ENGAGEMENTS HORS BILAN**Engagements donnés :**

- Cautions données en remplacement d'un dépôt de garantie de loyers (Baux commerciaux) pour 9 691K€.
- Promesse unilatérale du cessionnaire d'acquérir les titres EXCO restants de GROUPE EXPERT et CONNEXION

Dettes assorties de garanties : Néant

Engagements reçus :

Ligne de crédit bancaire confirmée : Néant

Engagements de crédit-bail :

S.A.BOULANGER

en K€	BIENS INCORPORELS	BIENS MOBILIERS	BIENS IMMOBILIERS
Valeur d'origine	14 158	10 452	39 363
Amortissements			
- Cumul exercices antérieurs	11 421	8 203	3 097
- Dotation de l'exercice	61	968	1 493
Total	11 482	9 171	4 590
Redevances payées			
- Cumul exercices antérieurs	14 238	10 472	5 186
- Exercice	64	0	2 501
Total	14 302	10 472	7 687
Redevances restant à payer			
- A 1 an au plus	0	0	2 490
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	12 296
- A plus de 5 ans	0	0	7 034
Total	0	0	21 820
Valeur résiduelle			
- A 1 an au plus	0	0	0
- A plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
- A plus de 5 ans	0	0	0
Total	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	0	0	2 490

Indemnité de fin de carrière

La valeur des engagements de la société Boulanger au titre des Indemnités de Fin de carrière au 31 décembre 2020 s'élève à 53 656 K€, sous les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,45 % - basé sur le taux des obligations à long terme du secteur privé (euro zone AA rated corporate bonds +10 years)
- Taux de revalorisation des salaires : 2 %
- Rendement attendu du fonds : 0,45%
- Taux de charges patronales :
 - Cadre : 47,10 %
 - Agents de maîtrise : 41,00 %
 - Employés/ouvriers : 37,80 %
- Age de départ en retraite : 65 ans
- Table de mortalité : INSEE TD/TV 2014-2016
- Mobilité calculé en fonction de tranches d'âge et des CSP (moyenne : 7.7 %)

Par ailleurs au niveau de la société Boulanger SA, des fonds ont été versés à une compagnie d'assurance pour couvrir ce passif pour un montant de 4 048 K€.

Risques de change : Néant

Droits individuels à la formation

Ce dispositif a été remplacé au 31/12/2014 par le CPF compte personnel de formation. Les heures acquises dans le cadre du DIF ont été reportées au crédit d'heure du CPF.
Non provisionné en 2020.

5. EVENEMENTS POST CLOTURE

Crise du COVID 19

La crise mondiale du COVID-19 impactant toujours notre activité début 2021, les moyens financiers et le soutien du groupe restent mis en œuvre pour gérer la situation de crise en mettant les moyens nécessaires à la sécurité de nos clients, fournisseurs et collaborateurs et en application des restrictions gouvernementales.

EX&CO

La société a poursuivi sa participation pour obtenir 100% de titres de participation le 25/01/2021 dans la société EX&CO afin de développer son parc de magasins via la franchise.

6. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

La société établissant les comptes consolidés est la société :

United.b
Avenue de la Motte
59810 LESQUIN
Siret : 478 613 169 00042

Les comptes sont consolidés par la méthode de l'intégration globale.

7. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires CAC s'élèvent à 210 K€ HT pour l'exercice 2020.

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

Désignation de l'entreprise SA BOULANGER										Neant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Conséquences à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					CZ		D8		D9		
	TOTAL I											
		Autres postes d'immobilisations incorporelles				KD	76 010 407	KE		KF	21 848 111	
		TOTAL II										
CORPORELLES	Terrains					KG	15 647 034	KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	33 990 348	KK		KL	162 184	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	50 803 148	KN		KO	1 622 958	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	6 769 892	KQ		KR	88 998	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	10 894 955	KI		KU	237 902	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	273 264 058	KW		KX	13 980 607	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	34 581 597	LC		LD	2 257 057	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH	4 152 388	LI		LJ	4 929 531	
	Avances et acomptes					LK		LI		LM		
	TOTAL III					LN	430 103 421	LO		LP	23 279 238	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	6 805 589	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	6 485 849	IU		IV	449 435		
TOTAL IV					IQ	13 291 439	IR		IS	449 435		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					OG	519 405 267	OH		OJ	45 576 783		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		1		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		IN		CO		DO		D7		
	TOTAL I										
		Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		CV	9 441 588	LW	88 416 930	IX		
		TOTAL II									
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY	15 647 034	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB	34 152 532	MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD	102 092	ME	52 324 015	MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	6 858 890	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MI	378 881	MK	10 753 976	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM	2 239 682	MN	285 004 983	MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	14 426 813	MT	22 411 841	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY	3 740 169	MZ	73 552	NA	5 268 198	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY	3 740 169	NG	17 221 020	NH	432 421 470	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX	250 004	OY	6 555 585	OZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	276 289	2F	6 658 995	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	526 293	NK	13 214 580	2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		I4	3 740 169	OK	27 188 901	OL	534 052 980	OM			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Neant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	31 796 872	PF	12 906 401	PG	6 698	PH	44 696 575		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	28 532 467	PN	1 038 159	PO		PQ	29 570 626		
	Sur sol d'autrui	PR	39 905 527	PS	1 723 311	PT	61 178	PU	41 567 660		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	5 889 423	PW	175 463	PX		PY	6 064 886		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	9 855 718	QA	484 164	QB	374 047	QC	9 965 835		
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	205 011 196	QE	16 491 154	QF	1 447 756	QG	220 054 594		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	29 898 109	QM	2 444 614	QN	14 412 082	QO	17 930 641		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III		QU	319 092 440	QV	22 356 866	QW	16 295 063	QX	325 154 242		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ON	350 889 312	OP	35 263 267	OQ	16 301 762	OR	369 850 817		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	2 330	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	2 330		
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1	R2	R3	R4	R5	R6		
	Sur sol d'autrui	R7	22 462	R8	R9	S1	63 431	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6	S7	S8		S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	130 834	T4	T5	T6	39 175	T7	T8	T9	91 659	
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	582 574	U2	U3	U4	4 239 619	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2		V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	5 015 251	V8		W1	125 338	W2	
	Emballages recup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8	
TOTAL III	X2	735 869	X3	5 015 251	X4	4 342 225	X6	125 338	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)	NP	738 199	NQ	5 015 251	NR	4 342 225	NT	125 338	NU	NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW	5 753 450	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	4 467 563	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	1 285 887	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9				Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP				SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2020

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER							Neant ☐		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3F	TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	23 393 077	TM	5 753 450	TN	4 467 563	TO	24 678 964
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	23 393 077	TS	5 753 450	TI	4 467 563	TU	24 678 964
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	12 382 322	4B	14 998 723	4C	6 585 318	4D	20 795 727
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	35 103 123	4F	35 838 462	4G	28 252 631	4H	42 688 954
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	48 175	5C		5D	8 431	5E	39 744
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	3 136 163	5W	3 243 331	5X	3 136 163	5Y	3 243 331
	TOTAL II	5Z	50 669 783	TV	54 080 516	TW	37 982 543	TX	66 767 755
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	11 010 917	6B	997 652	6C	2 443	6D	12 006 126
		6E	2 147 185	6F	1 390 920	6G	961 342	6H	2 576 762
		6J		6K		6L		6M	
		9U	1 817 840	9V		9W	217 366	9X	1 600 474
		6G		6H		6I		6J	
	Sur stocks et en cours	6N	2 783 658	6P	2 084 723	6R	2 774 351	6S	2 094 030
	Sur comptes clients	6T	383 919	6U	196 080	6V	295 310	6W	284 689
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	829 256	6Y	1 163 403	6Z	790 438	7A	1 202 221
	TOTAL III	7B	18 972 774	TY	5 832 778	TZ	5 041 250	UA	19 764 303
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	93 035 634	UB	65 666 744	UC	47 491 356	UD	111 211 022
	Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	55 088 378	UF	40 148 111			
			UG		UH	217 366			
UJ			10 578 366	UK	7 125 879				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.							10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA BOULANGER										Néant ☐	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations		UI		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP	1 450 135	UR		US	1 450 135		
		Autres immobilisations financières		UT	5 208 861	UV		UW	5 208 861		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA	276 169		276 169				
		Autres créances clients		UX	47 033 878		47 033 878				
		Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY	639 839		639 839				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	391 748		391 748				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	26 592 004		26 592 004				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	1 097 995		1 097 995				
		Groupe et associés (2)		VC	332 263 387		332 263 387				
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	270 102 117		270 102 117				
		Charges constatées d'avance		VS	15 393 727		15 393 727				
	TOTAUX				VT	700 449 860	VU	693 790 864	VV	6 658 995	
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VE							
				VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		a 1 an maximum à l'origine	VGI	34 248		34 248					
		à plus d'1 an à l'origine	VII								
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	61 142		61 142				
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	440 169 212		440 169 212				
		Personnel et comptes rattachés		8C	71 682 542		71 682 542				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	47 964 731		47 964 731				
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	8 745 092		8 745 092				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 050 085		5 050 085				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	6 066 359		6 066 359				
		Groupe et associés (2)		VI	73 140 100		73 140 100				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 963 733		8 963 733				
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		/Z							
		Produits constatés d'avance		8I	136 421 235		136 421 235				
TOTAUX				VY	798 298 478	VZ	798 298 478				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VI		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					